

Image not found or type unknown



Délégué du personnel changeant de statut

Par **philoumob**, le **18/02/2008 à 18:26**

Bonjour,
J'ai été élu Délégué du personnel titulaire du collège "employés" dans une entreprise de 45 salariés (j'ai une suppléante, et il y a également un titulaire et un suppléant du collège Cadre).
Je suis en train de passer cadre.
Puis-je rester Délégué du personnel, donc titulaire non cadre, en étant cadre?
Merci d'avance de votre réponse,
Philippe